

Passerelle

Janvier 2026 - N°47

Journal Municipal d'Information de la commune d'Ardentes



Chers ardennaises, chers ardennais, chers amis,

Dans quelques semaines, mon équipe et moi-même arriverons au terme du mandat que vous nous avez confié en 2020. N'étant pas candidat aux prochaines élections municipales, donc libre de m'exprimer, permettez-moi de dresser un bilan de ces six dernières années.

Comme nous nous y étions engagés dans notre programme initial et pour ne citer que les travaux importants et les principales actions, le regroupement de nos écoles élémentaires a été finalisé, notre église St Martin a été restaurée et notre cimetière a été agrandi et végétalisé, avec création d'un nouveau jardin du souvenir et d'un ossuaire. Pour un meilleur accès le bureau de La Poste a été déplacé, permettant ainsi la création d'une Maison France Services aujourd'hui très fréquentée. L'agrandissement de notre Maison de Santé a été mené à son terme et l'aménagement d'une annexe est actuellement en travaux, afin de permettre l'installation de trois nouveaux professionnels de santé, médecin généraliste et dentistes, avant l'été prochain. L'important chantier de la rue Pasteur intégrant les réseaux et la réfection de chaussée a été réalisé, en partenariat avec Châteauroux Métropole et un plan de circulation a été mis en place afin de sécuriser la rue de la Gare. Afin d'améliorer la tranquillité de tous et en partenariat avec la gendarmerie, que je remercie pour sa collaboration, un important dispositif de vidéo protection a été installé dans notre bourg. Je n'oublie pas l'entretien au quotidien de nos voiries et de nos structures communales, techniques, administratives, culturelles et sportives et dédiées à l'enfance. Je sais très bien que dans ce domaine rien n'est parfait et que tout est à améliorer chaque jour...



Tous ces travaux ont été engagés avec le souci permanent de satisfaire l'intérêt général, en respectant la capacité financière de notre commune et sans augmenter exagérément la pression fiscale sur les ardennais. Commencé dans la crise sanitaire du COVID, ce mandat se termine dans l'incertitude du contexte politique national, ce qui n'est pas sans poser quelques questions pour la gestion à venir de nos collectivités.

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible »

Pendant vingt-cinq ans, cette pensée de Saint-Exupéry a été en quelque sorte notre fil rouge. Je ne reviendrai pas sur les réalisations et les grandes actions des quatre mandats qui viennent de s'écouler. Tous les ardennais savent à quel point notre commune s'est transformée, à quel point elle est devenue plus attractive.

Tout ceci nous le devons au travail et aux décisions des élus, bien sûr, mais également à l'engagement au quotidien de tous nos agents, dans chacun de nos services. Je leur rends un hommage appuyé et sincère. Je remercie également tous les responsables et les membres de notre riche vie associative. Ils sont le véritable cœur battant de notre commune. Je n'oublie pas les équipes pédagogiques de nos écoles et pour être complet, je transmets toute ma gratitude et ma reconnaissance à nos entreprises, commerçants, artisans, agriculteurs, qui, dans un contexte difficile se battent pour développer l'emploi et nous apporter le meilleur service.

A titre personnel, je remercie du fond du cœur les ardennais, qui m'ont fait confiance à l'occasion de quatre élections et tout au long de ces vingt-cinq ans d'engagement communal. Je ne suis pas né à Ardennes, mais je suis très fier d'être devenu ardennais.

Très sincèrement votre,

Gilles CARANTON

Maire - Conseiller départemental du canton d'Ardennes

Dimanche 16 novembre 2025

Le gymnase Aléréa métamorphosé en salle de concert (lire page....)



Des musiciens de l'Union Musicale d'Ardentes sont venus animer la rentrée des élèves de l'école Des Deux Rives.



Au pied du sapin de Noël de la mairie, de nombreux colis ont été déposés dans le cadre de l'action « les boîtes de Noël pour les plus démunis » initiée par l'ADMR de l'Indre.



De nouveaux jeux installés dans la cour de l'école maternelle

Cette installation pensée pour favoriser la motricité, la créativité et la coopération a immédiatement suscité l'enthousiasme des élèves.



Le 29 octobre dernier s'est tenue l'inauguration officielle de la nouvelle extension du cimetière, en présence du Maire, des élus municipaux, des représentants des entreprises partenaires.

Téléthon - 25ème participations



25 années d'engagement, de mobilisation et de solidarité au profit de la recherche contre les maladies génétiques rares. Comme chaque année, les animations proposées ont rencontré un vif succès. Près de 13 000 euros ont été récoltés. Comme chaque année, Ardentes est la commune la plus contributrice du département. La municipalité tient à remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles, les associations et les partenaires qui ont contribué à la réussite de cette édition ainsi que les Ardentais pour leur générosité !

Ardentes a la chance de bénéficier des services d'un chef de projet à mi-temps, financé en grande partie par l'État. Sa mission : accompagner les investissements majeurs de la commune et rechercher les subventions pour les financer.

Deux projets importants entrent actuellement en phase de réalisation, marquant une étape clé pour le développement de la commune.



L'extension de la maison de santé dans l'ancienne école St Martin

La phase de démolition des structures intérieures est terminée,

La reconstruction commence !



Les aménagements extérieurs commenceront au mois de février (création d'une rampe d'accès PMR et modification du perron). La fin des travaux est planifiée pour le mois de mai, suivie de l'installation des équipements techniques des dentistes.

Les entreprises associées à cette rénovation sont, en 1er lieu l'architecte Emmanuel Alassœur avec le bureau d'études techniques Combiosol, et les artisans PR Construction, Bhm, Afd, Dolidier, Axima, Emb Mitterrand et Couleur Deco.



Nous accueillerons les nouveaux praticiens, un généraliste et à terme 2 dentistes, à l'aube des vacances d'été.

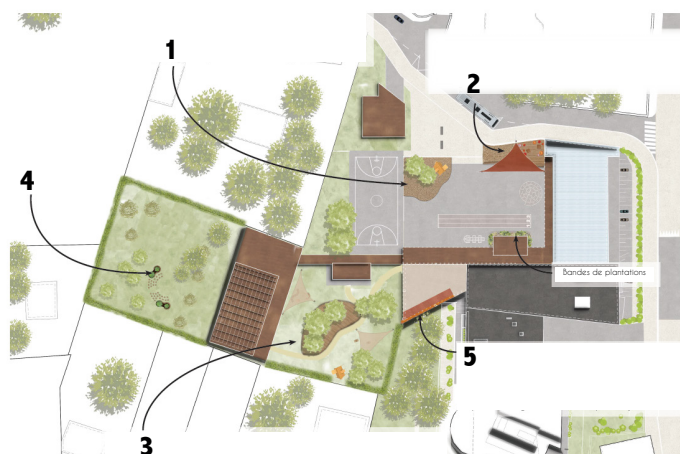


La végétalisation de la cour de l'école des 2 Rives

La végétalisation de la cour de l'école Des 2 Rives commencera juste avant les vacances de février pour se terminer avant la fin de l'année scolaire.

Ce projet est une réponse à l'augmentation et la précocité des vagues de chaleur et a pour objectif de créer des îlots de fraîcheur, en favorisant l'effet d'ombrage dans la cour et l'infiltration des eaux pluviales pour éviter au maximum les rejets dans le réseau.

Il a été coconstruit avec les élèves et les services du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement sur l'année scolaire 2024-2025.



1 - Ainsi un coin de la cour sera désimperméabilisé pour créer une zone de jeu en copeaux, agrémentée d'une cabane et de végétaux.

2 - Un coin détente sera aménagé avec du mobilier dédié aux activités calmes et sera équipé d'un voile d'ombrage.

3 - La cour végétalisée existante sera équipée de structures offrant un terrain de jeu pendant les récréations et un espace de classe en extérieur.

4 - Le jardin à l'arrière de l'école sera arboré et aménagé avec des zones fruitières, potagères, ...

5 - Enfin une via ferrata sera installée sous le préau (parcours d'équilibre sur mur comprenant des prises d'escalade, cordages, rebords... adapté aux enfants âgés de 2 ans et plus).

Cette réalisation, d'un montant total de 150 000 €, est confiée aux entreprises TD Paysages (basée à Ardentes) et ID Verde.

Une nouvelle année à l'école maternelle Antoine Fée

L'année scolaire a débuté dans de bonnes conditions. 84 enfants sont répartis dans 4 classes, permettant de maintenir des effectifs équilibrés, environ 21 élèves par classe.

Cette rentrée s'est déroulée dans la continuité puisque l'équipe enseignante reste inchangée. Mme Diot accueille les élèves de petite section. Elle assure également la direction de l'école. Mme Beaumard encadre les enfants de petite et moyenne sections. Mme Louet a en charge des élèves de moyenne et grande sections et Mme Caillaud assure la classe de grande section.

Nos trois ATSEM, poursuivent leur mission cette année encore et accompagnent les enseignantes au quotidien.

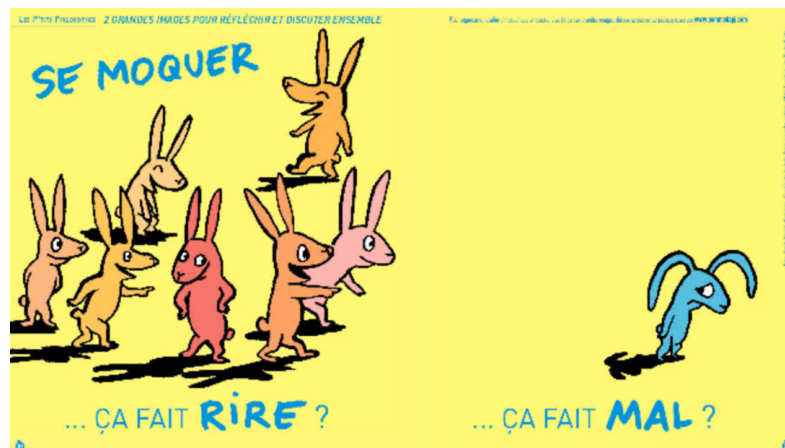


Agir sur le climat scolaire : des ateliers philosophiques en grande section pour prévenir le harcèlement et les moqueries.

Dans le cadre du projet d'école "Agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite", les enfants de Grande Section ont expérimenté un atelier philosophique autour d'un sujet essentiel : le harcèlement et les moqueries.

L'objectif est simple mais ambitieux : amener les enfants à réfléchir, à mettre des mots sur leurs émotions et à développer une posture empathique dès le plus jeune âge.

La séance est partie d'un support court et adapté.



Après une phase d'observation, la maîtresse encourage la parole et les enfants s'expriment librement autour de questions ouvertes :

Que voyez-vous sur cette image ?

- Il y a un lapin qui n'a pas d'ami.
- Les autres ils en ont beaucoup.
- Ils rigolent et l'autre ne rigole pas.
- Ils se moquent, ils l'embêtent.
- Le lapin tout seul il est triste.
- Il est sans ami.
- Il a envie de pleurer.
- Il ne se sent pas très bien.
- Il a mal à son cœur.

Pourquoi les lapins font-ils cela, à votre avis ?

- Ils se moquent du lapin parce qu'il est bleu.
- Il n'est pas pareil qu'eux.
- Il est différent.
- Il n'a pas la même couleur.

Que ressentez-vous ?

- On n'a pas envie d'être à sa place.
- On n'aimerai pas qu'on nous le fasse.

Que pourriez-vous faire ?

- On va le dire à un adulte.
- On ne parle pas mal aux autres.
- On ne se moque pas des autres.

Ces ateliers offrent aux enfants un espace pour exprimer leurs idées, écouter celle des autres et commencer à construire des repères pour mieux comprendre la vie en groupe.

L'heure de la rentrée à l'école des 2 Rives !



Ce jour de rentrée, l'école élémentaire Des 2 Rives a retrouvé son effervescence habituelle. Enfin, pas vraiment habituel, puisque des musiciens de l'Union Musicale d'Ardentes sont venus accompagner enfants et parents.

Les 168 élèves sont répartis en 8 classes aux effectifs équilibrés permettant de garantir de bonnes conditions d'apprentissage.

28 élèves de CP sont répartis dans 2 classes. Mesdames Schmidt et Lionnet en ont la charge.

Mme Barbaud accueille les élèves de CE1, Madame Appère les élèves de CE2 et Mme Lefèvre assure une classe avec des élèves de CE1 et CE2.

Les grands sont installés dans l'extension. Mme Autan encadre les élèves de CM1, Mme Bret ceux de CM2 et Mme Marchal accueille des élèves de CM1 et CM2.

Mme Malot Meunier a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée et depuis le 1er novembre, c'est Mme Lionnet qui est la directrice de l'école.

Durant l'été, des travaux ont été réalisés comme l'aménagement des réserves des classes de la nouvelle extension.

L'art dans tous ses états

Cette année, l'école des Deux Rives a mené plusieurs projets autour du thème « L'art dans tous ses états ». Les élèves bénéficient de nombreuses actions culturelles, artistiques, sportives et citoyennes.

Dans une démarche de prévention et de citoyenneté, les élèves de cycle 3 ont participé à une intervention sur les dangers des réseaux sociaux, en partenariat avec la Maison de Protection des Familles de l'Indre. Ils ont également bénéficié d'une sensibilisation à la santé environnementale sur la qualité de l'air, animée par le CAP Tronçais et financée par l'Agence Régionale de Santé.

À l'occasion de la semaine du goût, les élèves de CP ont découvert les céréales et leurs produits transformés grâce à l'Atelier des Céréales. Les enseignants ont proposé un petit-déjeuner équilibré dans les classes afin de renforcer les apprentissages autour de l'alimentation.

Le sport a occupé une place importante : tous les élèves ont participé au cross USEP sur le stade d'Ardentes. Les élèves de cycle 3 ont bénéficié d'un cycle de football encadré par le club local, tandis qu'un cycle de basket-ball, animé par le Comité de Basket de l'Indre, a été proposé à l'ensemble des classes.



Les élèves ont également assisté au spectacle de marionnettes Le voleur de Noël, présenté par la compagnie Le Chant du ressort. Des ateliers de théâtre, menés par Thomas Perriau-Bébon, sont proposés aux élèves de CM1 et CM2 tout au long de l'année, grâce à un partenariat avec Équinoxe et au soutien du rectorat.

Les élèves de CP, CE1 et CE2 participent à des séances de danse avec Louise Cazy et Annouk Picaud du Collectif Mondo.

Les élèves de cycle 3 prennent part à une chorale d'école chaque lundi avec Sébastien Tidière.

Une représentation finale, réunissant chant, danse et théâtre, sera proposée aux familles afin de valoriser le travail des élèves.

Au quotidien, les services municipaux œuvrent dans l'ombre pour garantir le bon fonctionnement de la commune et la qualité du cadre de vie. Dans cette édition, la municipalité vous propose de découvrir les missions, les équipes et les actions menées par ces femmes et ces hommes engagés au service de tous.

Le service administratif, première porte d'entrée de la mairie

Une équipe coordonnée pour un service public efficace

Placée sous l'autorité de la Directrice générale des services (DGS), l'ensemble des services municipaux est coordonné afin d'assurer la mise en œuvre des décisions des élus. La DGS pilote les orientations stratégiques de la collectivité et gère les moyens humains, techniques et financiers nécessaires à leur application.

La responsable du service administratif encadre les agents, supervise les procédures de gestion administrative et assure la gestion des ressources humaines. Elle est également garante de la comptabilité communale et du suivi financier des marchés publics.

Un accueil attentif et à l'écoute

Chaque jour, deux agents d'accueil reçoivent les administrés, les renseignent et les orientent vers le service compétent. Soucieuse de s'adapter aux contraintes des usagers, la commune développe parallèlement de nouvelles démarches en ligne, qui permettront à terme d'effectuer de nombreuses formalités administratives à distance, sans se déplacer en mairie.



Des services spécialisés au cœur de la vie citoyenne

État civil

L'agent en charge de l'état civil gère les actes officiels (naissances, mariages, décès), organise les cérémonies de mariage et assure la gestion du cimetière, notamment sa récente extension. Il veille également à la tenue rigoureuse des registres, dans le strict respect du Code civil. Un travail précis qui accompagne les habitants à chaque étape importante de leur vie.

Urbanisme

La chargée d'urbanisme enregistre les demandes d'autorisations liées au droit des sols et les transmet au service instructeur. Elle répond également aux demandes d'arrêtés de voirie, fournit des relevés de propriété et assure le suivi du patrimoine bâti communal.

Vos rendez-vous avec le service

Horaires d'accueil :

Lundi de 8h30 à 12h00

Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Contacts utiles :

infos@mairie-ardentes.com

Titres d'identité

Le service des cartes nationales d'identité et des passeports enregistre les demandes, recueille les empreintes biométriques et remet les titres aux administrés. Très sollicité, il répond aussi bien aux besoins des habitants de la commune qu'à ceux des communes environnantes.

Vie associative, manifestations et écoles

Le suivi des associations et l'organisation des manifestations participent activement au dynamisme local. Ce service assure également la réservation des équipements communaux ainsi que la gestion des inscriptions scolaires.

Comptabilité

L'agent comptable assure la gestion de la comptabilité de fonctionnement de la commune : engagement des dépenses, relations avec la trésorerie, suivi budgétaire des services, des conventions, des consommations et des coûts des structures. Une mission essentielle pour garantir la bonne utilisation des fonds publics.

Communication

L'agent chargée de la communication anime les réseaux sociaux, met à jour le site internet et les panneaux lumineux, et conçoit les supports de communication municipale. L'objectif est d'informer les habitants en temps réel de l'actualité et des événements de la commune. Une application mobile, INTRAMUROS, est actuellement en cours de déploiement.

Des changements au sein de la petite enfance



La nouvelle directrice de la crèche vient de prendre ses fonctions.



Éducatrice de jeunes enfants de formation, elle assure désormais la direction de la crèche, qui accueille 20 enfants âgés de 0 à 3 ans, encadrés par une équipe de six professionnelles. Cette prise de poste s'inscrit dans un contexte de renouvellement, puisque la majorité des agentes ont également intégré la structure à la rentrée de septembre.

Elle sera bientôt secondée par une adjointe qui viendra renforcer l'équipe dans ses missions :

favoriser la socialisation, pour permettre aux enfants d'apprendre à vivre en collectivité ;

proposer des temps d'éveil et d'apprentissage à travers des activités éducatives adaptées à leur développement ;

garantir la sécurité et les soins, en offrant un environnement sécurisant répondant aux besoins physiques et émotionnels.



Des temps d'échange et de convivialité avec les parents ont déjà été organisés afin de présenter la nouvelle équipe. Ces rencontres seront reconduites régulièrement pour favoriser le dialogue et accompagner au mieux l'accueil des enfants.

Les fêtes de fin d'année ont notamment été l'occasion d'un moment festif, réunissant parents, enfants et assistantes maternelles autour d'un spectacle très apprécié, aussi bien par les petits que par les grands.

Du changement également au Relais Petite Enfance (RPE)

Après quelques mois de vacance de poste, une nouvelle animatrice a pris ses fonctions le 2 janvier 2026 après avoir été elle-même assistante maternelle. Elle saura donc être à l'écoute des besoins de chacun tout en respectant les dispositions en vigueur.

Les activités du RPE peuvent rapidement reprendre un fonctionnement normal et régulier, notamment en lien avec les autres communes rattachées au relais.

Horaires d'accueil :

Crèche : Du Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h15

RPE : Lundi de 9h15 à 15h00

Mardi de 9h15 à 16h30

Jeudi de 9h15 à 16h00

Contacts utiles :

Crèche : 02 54 36 61 18

crechepitchouns@mairie-ardentes.com

RPE : 06.77.52.55.99 / rpe@mairie-ardentes.com



Zoom sur le service jeunesse : mission divertissement en dehors de l'école

Qu'il s'agisse de l'accueil périscolaire, du mercredi ou du Centre de Loisirs, une équipe d'animation motivée et bienveillante œuvre chaque jour pour offrir à vos enfants un cadre sûr et enrichissant. De l'animation à l'entretien, en passant par la restauration et le soutien des ATSEM, chaque membre de l'équipe contribue au bien-être et au développement des plus jeunes.



Le Périscolaire :

une continuité éducative et des liens forts avec nos écoles

Le service Enfance-Jeunesse travaille en étroite collaboration avec l'école maternelle Antoine Fée et l'école élémentaire des 2 Rives pour assurer une continuité avant et après l'école.

Six animateurs et animatrices, épaulés par trois ATSEM, accompagnent les enfants au quotidien autour de missions clés :

Sécurité et bienveillance : accueillir chaque enfant dans un environnement sûr et chaleureux.

Épanouissement : proposer des activités adaptées à l'âge, favoriser l'autonomie et éveiller la curiosité, notamment grâce à la médiathèque et à des partenaires extérieurs.

Vivre-ensemble : encourager la coopération et le respect des règles. Pour renforcer les liens intergénérationnels, des visites sont rendues aux aînés de la MARPA.

Hygiène et bien-être : garantir le confort et le bien-être de chaque enfant.

Encadrée par un responsable et son adjoint récemment arrivé, l'équipe reste en permanence à l'écoute et veille à améliorer ses prestations pour offrir aux enfants ardentais un environnement stimulant et sécurisant.

La pause déjeuner : qualité et équilibre

Le repas est un temps fort de partage et d'éducation au goût. Les menus sont élaborés avec notre prestataire et préparés par une chef de cuisine bien connue et appréciée des enfants. Les repas sont ainsi équilibrés, variés et savoureux. Le service se veut inclusif et attentif aux besoins spécifiques de chaque enfant.

Pour encadrer ce moment, dix agents travaillent chaque midi pour accompagner les enfants à table, veiller à l'hygiène et entretenir le matériel utilisé.

Le Centre de Loisirs : en pleine ascension

Le Centre de Loisirs connaît une dynamique d'exception ! Avec une fréquentation en hausse entre octobre et décembre 2025, les projets ne manquent pas pour cette année. Pour les plus aventuriers, un séjour camping est déjà prévu en juillet 2026, une expérience unique de partage et de nature pour nos jeunes Ardentais.

Vos rendez-vous avec le service :

Horaires d'accueil :

Périscolaire (L, Ma, J, V) : de 7h30 à 8h45 et de 16h25 à 18h45
Mercredis et Vacances : de 7h30 à 18h30.

Contacts utiles :

Dossiers administratifs / Logiciel carte + : 02 54 36 21 33
enfance@mairie-ardentes.com

Pédagogie et fonctionnement : 06 42 78 04 33
centreloisirs@mairie-ardentes.com

Restaurant scolaire : les élèves satisfaits des repas

Un récent sondage mené par Restauval auprès de 109 élèves de l'école des 2 Rives a permis de mesurer leur satisfaction vis-à-vis des repas servis.

Le verdict est positif : les enfants ont attribué une note de 7,8 sur 10.

À la médiathèque, on peut faire bien plus qu'emprunter des livres !

Garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs », voici comment la loi française définit les missions des médiathèques.

Celle d'Ardentes ne manque donc pas à son devoir en proposant tout au long de l'année une programmation culturelle variée à destination des petits comme des grands. Ateliers créatifs, lectures d'histoires, conférences, concerts, projections, expositions, jeux de société, découverte du numérique... il y en a pour tous les goûts.

La médiathèque accueille également toute l'année les classes des établissements d'Ardentes pour des accueils thématiques pensés avec les enseignants.

La médiathèque, située en centre bourg, est un lieu culturel ressource animé par la responsable et une équipe fidèle et motivée de treize bénévoles !

Elle est ouverte à toutes et tous, alors n'hésitez pas à la découvrir et à bénéficier de l'ensemble de ses services, entièrement gratuits.



Horaires d'accueil :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 16h00 à 18h00
Mercredi : de 10h30 à 12h30 et de 15h00 à 18h00
Samedi : de 10h30 à 12h30

Contacts utiles :

02 54 47 26 56
mediatheque@mairie-ardentes.com

Départs à la retraite au cours du 2ème semestre



Isabelle Dulis, agent du service jeunesse-périscolaire, est partie à la retraite au 1er juillet 2025. Elle encadrait plus particulièrement les enfants de 3 à 6 ans. Elle était la mamie du service !

Sont arrivées Lola Brice et Océane Chambon, deux toutes jeunes femmes, qui ne peuvent donc prétendre à ce statut.



Isabelle Dorangeon, notre directrice générale, a pris sa retraite comme prévu au 31 octobre 2025. Ce fut un réel moment d'émotion pour tous les élus et agents ayant travaillé toutes ces années avec elle.



Brigitte Mercier est à la retraite au 1er janvier 2026. Rattachée au restaurant scolaire, elle aidait au service, effectuait la vaisselle et l'entretien. Un recrutement est en cours pour assurer son remplacement.

Depuis le début du mandat, les départs ont été nombreux :

Service technique : 3 agents + 1 responsable
Service administratif : 1 responsable + 1 DCS

Service jeunesse : 3 agents

Service petite enfance : 1 agent + 1 responsable

Nouveaux départs prévus en 2026 : 2 agents

Ce qui représente 1/4 de l'effectif total en 6 ans

Le service technique : au cœur du quotidien communal

Souvent discret mais essentiel, le service technique joue un rôle central dans la vie quotidienne de la commune. Sa mission principale est d'assurer l'entretien et le bon fonctionnement des bâtiments communaux, des infrastructures publiques, de la voirie et des espaces verts, afin de garantir un cadre de vie agréable et sécurisé pour tous.

Une organisation au service de la commune

Le Responsable des services techniques pilote et coordonne l'ensemble des équipes. Il organise le travail au quotidien, anticipe les besoins grâce à un plan de maintenance pluriannuel et participe à l'élaboration des marchés publics. Il assure également le suivi des travaux réalisés par les entreprises extérieures pour le compte de la collectivité.

Maintenance des bâtiments publics

Deux agents sont dédiés à l'entretien des bâtiments communaux. Ils interviennent au quotidien pour des travaux de menuiserie et de peinture, l'entretien des installations électriques et de plomberie, le suivi de la signalisation, le bon fonctionnement de la piscine municipale, ainsi que pour répondre rapidement aux pannes et aux diverses sollicitations.

Voirie et propreté des espaces publics

Deux à trois agents assurent l'entretien des routes communales (environ 60 km) et des chemins (environ 120 km). Leurs missions comprennent notamment la réparation des chaussées, l'empierrement des chemins, le rebouchage des trous et l'entretien des accotements et des haies communales.

Des espaces verts soignés toute l'année

Une équipe de 4 à 5 agents œuvre à l'entretien et à la mise en valeur des espaces verts communaux : parcs, cimetière (hors concessions privées), fleurissement annuel et saisonnier, plantations, arrosage et ramassage des feuilles contribuent à embellir la commune au fil des saisons.



Un agent est également chargé de la propreté de l'espace public : ramassage des déchets, gestion des poubelles et entretien des sanitaires publics.



Entretien des bâtiments communaux et des espaces publics

Une responsable encadre une équipe de 4 agents chargés du ménage et de l'entretien de l'ensemble des bâtiments communaux (écoles, gymnases, crèche, mairie, etc.).

Ces agents participent également à l'encadrement des enfants pendant la pause méridienne et apportent leur assistance à la préparation et au service des repas au restaurant scolaire.

Un engagement collectif lors des événements

Enfin, l'ensemble des équipes est mobilisé lors des manifestations communales pour la préparation, l'organisation et le nettoyage, contribuant ainsi au bon déroulement de ces temps forts de la vie locale.



Notre Capitaine, Chef de Centre, Stéphane VINCENT part en retraite !

Son dévouement et son leadership auront marqué nos esprits et inspiré toute l'équipe. Incorporé au Centre de Secours d'Ardentes le 1er mars 1984 à l'âge de 16 ans, il s'absente pour effectuer son Service National à la brigade des sapeurs pompiers de Paris en juin 1987.

Il démissionne du Centre de Secours d'Ardentes en 1988 pour un emploi d'Agent Sécurité Incendie à la Défense où il restera 5 ans. Il réintègre le centre de secours d'Ardentes le 1er juillet 1993.

Au fil des années, il a gravi les échelons pour devenir rapidement un élément essentiel au sein du centre de secours.

Sa carrière a aussi été marquée par des événements importants comme la catastrophe ferroviaire d'Argenton sur Creuse à laquelle il a participé le 31 août 1985 (il avait 17 ans).

Ses états de service lui ont valu la reconnaissance de ses pairs.

Médaille des 20 ans de service
en décembre 2004

Médaille des 25 ans de service
décembre 2009

Médaille des 30 ans de service
décembre 2014

Médaille d'honneur pour service
exceptionnel
avec rosette échelon argent
le 27 Août 2023

Au-delà de toutes ses compétences techniques, c'est la dimension humaine qui caractérise le Capitaine. Élément moteur, que ce soit dans les interventions, les manœuvres, ou même aux séances de sport, il a la facilité de faire adhérer et motiver ses troupes. Il a été également président de l'amicale.

La retraite n'est pas une fin en soi mais un nouveau chapitre qui s'offre à lui. Le Capitaine aura le temps de profiter de sa famille qui a été sacrifiée pendant ses heures d'absences, profiter des moments avec ses enfants et peut-être bientôt petits-enfants.

Un gymnase métamorphosé en salle de concert

Le gymnase Aléréa, habituellement animé par le bruit des ballons et des séances de sport, s'est transformé dimanche 16 novembre en une véritable salle de concert.

Une métamorphose spectaculaire qui a attiré plus de 600 personnes, curieuses de découvrir ce lieu familier sous un nouveau jour.

Les agents communaux et des élus ont œuvré plusieurs jours pour adapter l'espace à cet événement culturel inédit.

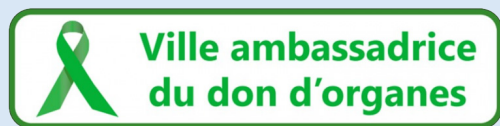


En première partie, l'Union Musicale d'Ardentes a proposé un voyage à Paris, alliant musique classique, musique originale, musiques de film et musique pop et variétés.

En seconde partie, l'Orchestre d'Harmonie Départementale de l'Indre a pris place sur scène. 80 musiciens ont présenté un répertoire mêlant des pièces contemporaines et des grands classiques.

Ludovic Rabier, chef des deux formations, a assuré la cohésion artistique de l'événement, passant d'un orchestre à l'autre, avec la même exigence et la même bienveillance. Grâce à sa capacité à fédérer les musiciens, il a su tirer le meilleur de chacune des deux formations malgré les contraintes d'un lieu inhabituel.

Les spectateurs ont pu profiter d'un concert de grande qualité, dans une atmosphère chaleureuse et conviviale.



La commune d'Ardentes a signé une convention avec l'association France Rein.

Le don d'organes a besoin de vous, de nous car l'enjeu est important. Le nombre de patients en attente d'une greffe, qui augmente chaque année, est de 27000 alors que le nombre de greffes réalisées par an est de l'ordre de 6000 et l'on constate plus de 1000 décès par manque de greffons.

Le frein majeur est le taux de refus. Il est d'environ 33 % alors que selon différentes enquêtes, il devrait être de 15 %. Même si notre loi précise que nous sommes tous donneurs, à moins d'avoir exprimé son refus de son vivant, il est très difficile dans un moment aussi douloureux et au regard de la sidération de l'instant de répondre avec bienveillance sur l'éventuelle opposition du défunt. C'est pourquoi il faut en parler avec ses proches naturellement, sans être dans l'urgence : "toi, est ce que tu t'opposerais au don de tes organes si les conditions de ton décès te plaçaient en situation de donneur potentiel ?".

Se préparer aux situations d'urgence, c'est se protéger soi-même et faciliter l'action des secours.

Les aléas climatiques auxquels nous sommes exposés sont de plus en plus fréquents et se caractérisent par une intensité aux conséquences multiples, tant sur le plan organisationnel que financier, au regard des dégâts constatés.

Conformément aux recommandations du Préfet, la commune souhaite sensibiliser l'ensemble des administrés à la nécessité d'être préparés face aux situations de crise liées aux phénomènes naturels ou aux dysfonctionnements des réseaux essentiels (eau, électricité, télécommunications...).

Pourquoi un kit d'urgence ?

En cas de crise majeure, les secours peuvent être mobilisés sur plusieurs fronts et l'accès à certains services peut être temporairement interrompu. Disposer d'un kit d'urgence permet d'assurer une autonomie d'environ 72 heures, en attendant le retour à la normale.

Le kit d'urgence : l'essentiel à prévoir

À conserver dans un sac ou un contenant facilement transportable et accessible.

Équipements et sécurité

Une radio à piles (avec piles de rechange) pour suivre les informations officielles (France Inter, France Bleu, France Info), une lampe torche (avec piles de rechange), un briquet et des bougies, un chargeur de téléphone portable (batterie externe).

Santé

Les médicaments personnels, une trousse de premiers secours (pansements, compresses, désinfectant, etc.)

Alimentation et eau

De l'eau potable : environ 6 litres par personne, de la nourriture non périssable ne nécessitant pas de cuisson (conserves, biscuits, petits pots pour bébé, etc.)

Divers

Des vêtements chauds et une couverture de survie, de l'argent liquide, des outils de base (couteau multifonctions, ouvre-boîte...), des photocopies des documents essentiels dans une pochette étanche, le double des clés du domicile et du véhicule, des jeux ou des livres, notamment pour les enfants.



Bon à savoir

- Le kit doit être connu de tous les membres du foyer
- Vérifier son contenu une fois par an (piles, médicaments, eau)
- Adapter le kit aux besoins spécifiques de votre famille (bébés, personnes âgées, animaux)

Restaurant Scolaire 2025-2026

4.00€ le repas par enfant

2,95€ le repas à partir du 3^{ème} enfant

(pour une famille de 3 enfants et plus, inscrits au restaurant scolaire)

ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole)

quotient familial QF	matin	après-midi
0 - 700	2,00 €	3,10 €
> 700	2,35 €	3,60 €

ACM Tous les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial	Tarif journée avec repas + garderie	Semaine ⁽¹⁾ avec repas + garderie	Semaine ⁽¹⁾ avec repas + garderie + sortie	Semaine avec repas + garderie + séjour 2J	Semaine avec repas + garderie + séjour 3J	Semaine avec repas + garderie + séjour 4J	Semaine avec repas + garderie + séjour 5J
0€ à 565€	7,00€	28,00€	48,00€	46,50€	55,50€	65,00€	74,00€
de 566€ à 765€	10,00€	40,00€	60,00€	58,50€	67,50€	77,00€	86,00€
de 766€ à 965€	13,00€	52,00€	72,00€	70,50€	79,50€	89,00€	98,00€
966€ et +	15,00€	60,00€	80,00€	78,50€	87,50€	97,00€	106,00€

(1) Lorsque la commune propose des semaines incomplètes, les tarifs seront calculés au prorata temporis

(2) En cas de non-respect de l'horaire de fermeture, une majoration de 5€ par 1/4 d'heure sera facturée.

		journée avec repas + garderie	mercredi matin avec repas + garderie
Accueil de loisirs du mercredi pen- dant semaine scolaire ⁽²⁾ repas + garderie	0€ à 565€	7,00€	4,50€
	de 566€ à 765€	10,00€	5,00€
	de 766€ à 965€	13,00€	6,00€
	966€ et +	15,00€	7,00€

Tarification applicable au 01/01/2027

AGORA 2026 SALLES		Grande Salle + bar *supplément cuisine			Rez-de-jardin *supplément cuisine	
Particuliers - Associations ou Entreprises	Locataires	Période de location			Période de location	
		1	2	3	2	3
	Résidents sur la commune		686,00€ 66,00€	367,00€ 66,00€	147,00€ 35,00€	123,00€ 35,00€
	Associations d'ARDENTES	367,00€ 66,00€	686,00€ 66,00€	367,00€ 66,00€	147,00€ 35,00€	123,00€ 35,00€
	Résidents hors commune		820,00€ 66,00€	440,00€ 66,00€	184,00€ 35,00€	147,00€ 35,00€

1) samedi ou dimanche ou jour férié

2) week-end (du vendredi après-midi au lundi 8h00) et jour férié (de la veille du jour férié au lendemain du jour férié 8h00)

3) autre jour en semaine de 8h00 au lendemain 8h00 hors jour férié

Nb :

Caution pour la réservation de la salle RDJ : 300€

Caution pour la réservation de la grande salle : 600€

Caution pour la location de la sono : 500€

Caution pour location de la sono Agora /jour : 85,00€

Cimetière

Concessions

Simple : 50 ans = 552,00€ 30 ans = 390,00€

Double : 50 ans = 1104,00€ 30 ans = 789,00€

Cavurne (capacité de 2 urnes) :

Location 15 ans = 700,00€

Location 30 ans = 1100,00€

Colombarium : Location case 15 ans = 350,00 €

Location case 30 ans = 600,00 €

Dépôt sauvage : Tarif horaire par agent pour l'enlèvement des déchets de 50 €/H en sus de l'amende éventuellement appliquée selon les textes en vigueur.

Prise en charge des animaux errants

Afin d'assurer la sécurité publique et le bien-être animal, la commune intervient régulièrement pour la prise en charge des animaux errants sur son territoire. Le conseil municipal a ainsi décidé de fixer les tarifs applicables pour l'année 2026 concernant les frais occasionnés par ces interventions. Cette mesure vise à encadrer les coûts liés à la prise en charge des animaux tout en garantissant un service efficace et responsable.

Forfait capture sur la voie publique	Montant par animal 1ère fois	Montant récidive
Semaine entre 8H et 17H	50,00 €	75,00 €
Semaine entre 17H et 8H	100,00 €	125,00 €
Samedis, dimanches et jours fériés	150,00 €	190,00 €
Transport à la fourrière	50,00 €	50,00 €

Les frais de vétérinaire engagés par la commune seront facturés au propriétaire de l'animal dans sa totalité.

Informations communiquées par les associations

FEVRIER

Samedi 7 février

EPGV Ardentes

Loto à 20h salle Agora

Dimanche 15 février

CAVA

Thé dansant salle Agora 15h

Samedi 21 février

Rétro Méca Centre

Assemblée générale salle tilleul

17h30 ouvert à toutes personnes

souhaitant adhérer au club

MARS

Dimanche 1er mars

CAVA

Loto salle Agora



Commune d'Ardentes



**DISTRIBUTION
DES SACS POUBELLES
2026**

Pour la deuxième année consécutive,
les sacs poubelles vous seront remis
sur présentation :

- d'une pièce d'identité
- et
- d'un justificatif de domicile



**NOUVELLE PERMANENCE
AUX SERVICES TECHNIQUES**

6 rue du 19 Mars 1962

**Samedi 7 mars
de 8h30 à 12h00**

Dimanche 8 mars

Rétro Méca Centre

Rassemblement mensuel voitures anciennes

Place de la mairie de 10h à 12h

EPGV Ardentes

Animation pour la journée
de la femme

Vendredi 13 mars

Union Musicale d'Ardentes

Concert de Printemps salle Agora

Dimanche 15 mars

Union Musicale d'Ardentes

Audition salle Agora

Dimanche 22 mars

Comité de Saint-Leu

Thé dansant salle Agora

AVRIL

Samedi 11 avril

A.S.A.

Loto salle Agora

Dimanche 12 avril

Rétro Méca Centre

Rassemblement mensuel voitures anciennes

Place de la mairie de 10h à 12h

Dimanche 19 avril

Au fil des croix

Premières puces de couturière

Dimanche 26 avril

Comité de Saint-Leu

Thé dansant salle Agora

MAI

Dimanche 10 mai

Rétro Méca Centre

Rassemblement mensuel voitures anciennes

Place de la mairie de 10h à 12h

Comm'n'co Ardentes

Loto salle Agora

Jeudi 14 mai

TC Ardentais

TMC Adultes hommes et femmes 4e série

Terrains extérieurs rue Pasteur

Samedi 16 et Dimanche 17 mai

Club Modélisme Ferroviaire de Ardentes

Exposition - Salle des fêtes Agora

Dimanche 24 mai

Partageons la forêt

Brocante

Dimanche 31 mai

Comité de Saint-Leu

Foire de Printemps et brocante

Champ de Foire Saint-Martin



VILLE D'ARDENTES

JUIN

Samedi 13 juin

Comité de Saint-Leu

Rando gourmande

Dimanche 14 juin

Rétro Méca Centre

Rassemblement mensuel voitures anciennes

Place de la mairie de 10h à 12h

Le Volant Ardentais

Circuit Départemental Jeunes

(tournoi jeunes)

gymnase des Grands Buissons

toute la journée

Lundi 22 juin

Union Musicale d'Ardentes

Aubade Jardin Public

JUILLET

Samedi 4 et Dimanche 5 juillet

Berry Brod'Laines

Salon - Salle des fêtes Agora

Dimanche 12 juillet

Rétro Méca Centre

Rassemblement mensuel voitures anciennes

Place de la mairie de 10h à 12h

Lundi 13 juillet

CAVA

Feu d'artifice et bal

Théâtre de verdure Agora

Du 27 juillet au 15 août

TC Ardentais

Tournoi estival homologué FFT

simples et doubles

Terrains extérieurs rue Pasteur

AOÛT

Dimanche 9 août

Rétro Méca Centre

Rassemblement mensuel voitures anciennes

Place de la mairie de 10h à 12h

Dimanche 16 août

Rétro Méca Centre

Exposition voitures anciennes et

bourse pièces détachées ancien

stade de 8h00 à 17h00

Du 24 au 28 août

TC Ardentais

Stage d'été de tennis ouvert à tous,

découverte et perfectionnement,

enfants et adultes,

Terrains extérieurs rue Pasteur

Dimanche 30 août

Assemblée de Clavières

Brocante